

Mesures prises concernant les questions issues du premier Conseil exécutif du PROE

#	Ordre du jour du premier Conseil exécutif du PROE	Recommandations pour le procès-verbal	Actions de suivi
5.3	Rapport de suivi et d'évaluation des performances sur le Programme annuel de travail et budget de 2017	1. examine les performances du Secrétariat en 2017	Voir le point 5.3 de l'ordre du jour : PMER/Avancées vers la réalisation des résultats stratégiques du PIP 2018-2019 et point 11 de l'ordre du jour : Projet du PIP 2020-2021
5.5	Comptes annuels révisés pour l'exercice 2017	2. révise et adopte les états financiers vérifiés et le rapport des commissaires aux comptes pour 2017.	Voir le point 5.4 de l'ordre du jour : Comptes annuels vérifiés pour 2018
6.3	Cadre océanien pour un développement résilient (FRDP)	3. accepter le rôle du PROE en tant que Membre représentant le CORP dans le cadre du groupe de travail du PRP ; 4. accepter le rôle du PROE dans le développement des communications et d'une stratégie d'engagement pour la mise en œuvre réussie du Cadre océanien pour un développement résilient. (FRDP)	Voir le point 6.3 de l'ordre du jour : Cadre océanien pour un développement résilient et le Partenariat pour la résilience dans le Pacifique
6.4	Informations actualisées relatives au renforcement des liens régionaux	5. recommande que le Secrétariat travaille conjointement avec les Membres du Nord pour finaliser le plan d'activités et le budget du bureau sous-régional pour le nord du PROE afin que les Membres puissent confirmer leur engagement et leur contribution à l'établissement et au fonctionnement durable du bureau ; 6. recommande que le responsable du PROE de la République des Îles Marshall collabore avec la République des Îles Marshall pour la coordination de ce travail ; et 7. demande aux Membres du Nord de rendre compte des progrès lors de la 29e Conférence du PROE.	Voir le point 6.4 de l'ordre du jour : Mise en place du bureau sous-régional septentrional
6.5	CdP24	8. accepte le rôle du PROE en tant que coordinateur principal du plan d'engagement One CROP Plus pour la COP24 ; et 9. accepte le plan d'engagement One CROP Plus pour la COP24.	Point 12.1.2 de l'ordre du jour : Rapport sur la COP24 de la CCNUCC et préparation à la COP25
7.1	Observatoire sur le changement climatique dans le Pacifique	10. valide le rôle du PROE dans l'élaboration de la stratégie et du plan d'activité du PCCC ; 11. valide la stratégie et le plan d'activité du PCCC.	Voir le point 8.1 de l'ordre du jour : Centre océanien sur le changement climatique

#	Ordre du jour du premier Conseil exécutif du PROE	Recommandations pour le procès-verbal	Actions de suivi
8.1	Rapport du comité d'audit	12. demande aux Membres d'envoyer leurs contributions volontaires au Secrétariat en temps voulu. 13. approuve le rapport et les recommandations fournis par le Comité d'audit pour la période de juillet 2017 à juin 2018.	Comptes annuels vérifiés pour 2018 réalisés par les commissaires aux comptes externes de chez KPMG, aux Fidji. Le Comité d'audit s'est réuni le 19 mars et le 9 avril 2019 et a reçu et pris acte des comptes provisoires pour les présenter à la 29 ^e Conférence du PROE 2019. Voir le point 9.2 de l'ordre du jour : Rapport du Comité d'audit
9.1	Rapport sur la contribution des Membres	14. engage les Membres, individuellement et collectivement, à verser la totalité de leurs contributions non acquittées pour l'exercice en cours et les exercices précédents en 2018.	Voir le point l'ordre du jour : 10.1 : Rapport sur les contributions des Membres
9.2	Financement durable	15. tient compte et prend acte du rapport susmentionné sur les mesures de financement durable présenté par le Secrétariat; et 16. recommande de charger les Amis de la Présidence de dialoguer avec les Membres sur le financement et l'allocation de ressources durables	Voir le point l'ordre du jour : 10.2 : Financement durable
10.2.1	Fonds pour l'environnement mondial (FEM) proposé – 7 ^e cycle de reconstitution - Document-cadre du Programme pour des océans sains (PFD)	17. approuve l'élaboration du Documentcadre du Programme-cadre pour les Océans (PFD) pour le financement du FEM-7 ; et 18. approuve l'élaboration d'un Plan d'action pour la dimension environnementale du Cadre pour le paysage océanique du Pacifique et la résolution sur le Pacifique bleu pour examen par la Conférence du PROE 2019.	Voir les points 8.3 de l'ordre du jour : Partenariats stratégiques sur les océans et 8.4 : Accès à des financements du Fonds mondial
10.2.2	Année internationale des récifs coralliens du Pacifique 2018-2019	19. approuve l'Année océanique des récifs coralliens pour l'exercice biennal 2018-2019 et la portée des activités proposées ; et 20. approuve la proposition d'un Plan d'action régional pour les récifs coralliens pour 2020-2030.	Point 12.2.3 de l'ordre du jour : Année océanique des récifs coralliens 2018 - 2019 Mises à jour et résultats
10.3.2	Pollution marine	21. approuve le Plan d'action contre les déchets marins du Pacifique	Point 12.3.3 de l'ordre du jour : Pollution marine : Questions émergentes ; et 12.3.4 : Mise en œuvre du Plan régional océanique sur les déchets marins

#	Ordre du jour du premier Conseil exécutif du PROE	Recommandations pour le procès-verbal	Actions de suivi
10.3.3	FEM – 7e Cycle de reconstitution – Document-cadre de programme pour les Îles (DCP)	22. approuve le soutien technique continu apporté par le Secrétariat au Groupe du Pacifique du FEM au moyen de l'élaboration d'un document-cadre de programme qui constituera un élément clé vers un Pacifique décontaminé, adopté dans le cadre du programme «_Pacifique plus propre 2025	Voir les points de l'ordre du jour : 8.3 : Partenariats stratégiques sur les océans et 8.4 : Accès à des financements du Fonds mondial
10.4.1	Projet INFORM	23. approuve le recours au portail environnemental et à l'outil de déclarations en tant qu'outils clés pour le suivi, les rapports, la planification et les processus de prise de décision nationaux ; et 24. invite le Secrétariat à continuer de soutenir le processus de déclarations environnementales et de planification dans le cadre du projet Inform	À la fin du mois d'avril 2019, quatorze (14) portails de données nationaux ont été mis sur pied. Douze d'entre eux ont été formellement lancés. Deux autres doivent encore l'être. Les deux restants seront lancés d'ici la fin de 2019. Les travaux relatifs à l'outil de communication d'informations sont en cours. Cet outil devrait être pleinement opérationnel et déployé dans au moins deux pays d'ici la fin 2019. Voir le point 11.4.3 de l'ordre du jour : Mise en œuvre du projet Inform : renforcer la gestion des données pour soutenir la planification et le processus décisionnel
10.4.2	Stratégies nationales de gestion de l'environnement (SNAGE)	25. appuie le recours efficace aux SNAGE en tant qu'outils d'intégration des politiques visant à éclairer les processus de planification sectorielle et nationale, y compris les liens avec les principaux instruments internationaux et régionaux de politique ; et 26. invite le Secrétariat à maintenir son soutien aux travaux futurs et en cours sur les SNAGE et toutes activités connexes	Une SNAGE pour les îles Tonga et Salomon et les ÉFM sont en phase d'achèvement. Cadrage achevé pour la politique environnementale intégrée des Kiribati. Un plan de révision a été élaboré pour orienter le processus de révision. Une SNAGE pour la Papouasie–Nouvelle–Guinée dans le cadre du processus sur l'état de l'environnement. Les SNAGE des îles Tonga et Salomon et les ÉFM devraient être achevées d'ici la fin de 2019.

#	Ordre du jour du premier Conseil exécutif du PROE	Recommandations pour le procès-verbal	Actions de suivi
10.5	Examen et approbation du budget supplémentaire pour 2019 et des projets en cours	27. examine et adopte le Programme de travail et le budget supplémentaires de 33 236 447 USD pour 2019.	Voir le point 12.5 de l'ordre du jour : Examen et adoption du budget pour la période 2020-2021 et projets en réserve
11.1	Bureau du Pacifique du Fonds vert pour le climat	28. soutient la proposition du gouvernement du Samoa et 29. approuve l'accueil du Bureau du Pacifique du Fonds vert pour le climat par le PROE, en consultation avec le gouvernement samoan	Voir le point 8.1 de l'ordre du jour : Accès à des financements du Fonds mondial
12.1	La participation de l'UE aux conférences biennales du PROE	30. tient compte de la requête de l'Union européenne (UE) concernant sa participation officielle aux Conférences du PROE ; et 31. considère que cette question doit être examinée par l'ensemble des Membres du PROE ; et 32. prend acte de la participation accrue des partenaires non traditionnels et reconnaît que des demandes similaires pourraient être formulées à l'avenir ; et 33. recommande la convocation d'un groupe de travail des Amis de la Présidence et d'un groupe de travail ouvert avec une première adhésion de l'Australie, des îles Cook et de la France en vue de formuler et de déterminer à la 29e Réunion du PROE : a) si les réglementations existantes suffisent ; b) un modèle de statut officiel permettant la participation des non-Membres.	Voir le point 9.6 de l'ordre du jour : Requête de l'UE pour obtenir le statut d'observateur permanent dans les réunions des organes dirigeants du PROE